



PROJET SAVEUR-GF, GUINEE

TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR LA FORMATION DES PARTENAIRES DU PROJET SAVEUR-GF SUR LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

24 juin 2022

Avec l'appui financier de :



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gret intervient depuis le milieu des années 90 en Guinée sur des problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'appui au développement rural dans les différentes régions du pays. Il collabore avec de nombreux acteurs locaux (ONG, organisations paysannes et professionnelles, services de l'État et autorités locales).

Le Gret a sollicité un financement en partenariat avec les ONG nationales Acord Guinée et ADC auprès de l'Union européenne pour mener le projet intitulé Saveur – GF (Société civile en appui aux Acteurs Vulnérables et à l'Environnement dans les Communautés Urbaines et Rurales de la Guinée Forestière). Ce projet a pour objectif de contribuer au renforcement de la société civile de la Guinée Forestière dans sa capacité à agir pour la préservation de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la prévention et la résolution des conflits y afférant et à influencer sur les politiques publiques sectorielles. Il vise à renforcer la compétence, l'organisation et l'efficacité de la société civile de la Guinée Forestière pour constituer un acteur de poids dans les affaires publiques et la qualité de ses actions au bénéfice des populations de la région. Les activités ont démarré le 15 janvier 2020 pour une durée de 36 mois dans la région naturelle de la Guinée Forestière et mis en œuvre par les trois structures (Gret, Acord et ADC)

Ce projet s'articule autour de 4 axes opérationnels :

- Les organisations travaillant sur les thématiques retenues sont identifiées, le fonctionnement des OSC, groupes et plateformes est analysé et des priorités à soutenir/renforcer sont identifiées ;
- Les OSC bénéficient de renforcement de capacités dans différents domaines (technique, de gestion, de gouvernance, institutionnel, juridique...) ;
- Le dialogue des acteurs de la société civile avec les acteurs publics et privés au niveau préfectoral et régional ainsi que les réflexions et actions collectives des OSC sont développées et/ou renforcées ;
- Les OSC ont accès à des ressources financières pour développer des actions notamment auprès des femmes et des jeunes.

Le projet aborde 3 angles thématiques :

- 1) la protection de l'environnement, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets,
- 2) la reconnaissance et défense des droits locaux d'accès, d'usage et de gestion des ressources naturelles
- 3) et la gestion et la prévention des conflits liés à l'exploitation de ces ressources.

Ce projet part du constat selon lequel la Guinée Forestière est touchée par la déforestation, la perte de biodiversité, les impacts sociaux et environnementaux des nombreux acteurs privés (conflits en lien avec les mines et l'exploitation industrielle et clandestine du bois, cas d'expropriation...), les impacts des changements climatiques sur la sécurité alimentaire, mais aussi en termes de conflits sur les ressources naturelles, etc. Les inégalités socioéconomiques sont grandes notamment pour les femmes du fait des normes socioculturelles basées sur des rapports hommes-femmes inéquitables et des politiques publiques qui prennent peu en compte le genre. La situation est également complexe pour la jeunesse, la région offrant peu d'opportunités d'emplois.

Ces mêmes politiques sectorielles sont parfois inadaptées et les populations ne connaissent pas ou peu les textes législatifs et ne peuvent ainsi défendre leurs droits de façon adéquate en cas de conflits, lesquels peuvent être fortement exacerbés par la grande diversité de groupes socioculturels de la région et la volatilité politique.

La société civile, pour sa part, a du mal, bien qu'impliquée, à induire activement des changements dans la situation actuelle. Elle est fragilisée en grande partie par des compétences internes limitées, des difficultés de gouvernance interne, une politisation des acteurs et organisations, une faible concertation, une relative absence de dialogue avec les pouvoirs publics et le secteur privé, etc. Ces fragilités touchent aussi les OSC de la Guinée forestière.

Le Gret, Acord Guinée et ADC assurent ensemble le suivi global du projet Saveur-GF et échangent régulièrement sur les avancées du projet. Les 3 structures participent aux comités de pilotage afin de définir les grandes orientations du projet. Elles contribuent ensemble à la préparation et l'animation des ateliers, se partagent la réalisation des formations selon leurs domaines de compétences ainsi que l'animation des espaces de concertation de la région.

Un programme de renforcement spécifique des capacités a été établi pour les équipes d'ACORD Guinée et ADC, en fonction des besoins que les 2 structures ont exprimés.

La réalisation de ces formations mobilise des prestataires de service pour certains domaines de formation (par exemple, la formation en Excel avancé, la gestion axée sur les résultats, la formation sur le processus d'obtention des actes de session sur le foncier, la loi de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires - OHADA, l'établissement des pactes dans le cadre des conflits, la gestion simplifiée et le processus de justification des subventions, etc.).

Le projet fait appel à un.e consultant.e ou bureau d'étude pour la réalisation de la **formation sur la gestion axée sur les résultats** pour renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre du projet afin d'améliorer la qualité de leur intervention. Les présents TDR décrivent les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie, le profil du/de la consultant.e et les conditions de réalisation de cette formation.

II. OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est d'améliorer la qualité des interventions des partenaires dans la mise en œuvre du projet Saveur-GF.

À l'issue de cette formation en Gestion Axée sur les Résultats, les participants seront capables de :

- plus efficacement décrire l'approche de la gestion axée sur les résultats dans la planification et la mise en œuvre des projets et programmes ;
- lister les éléments clés de la GAR et décrire la spécificité par rapport à d'autres approches de gestion ;
- expliquer les mécanismes de planification d'une intervention selon l'approche GAR;
- identifier les conditions externes pour la réussite de leur intervention ;
- décrire les principaux outils de gestion pour la mise en œuvre d'une GAR ;
- définir les notions et les techniques de base du suivi-évaluation ;
- expliquer l'importance clé du suivi d'efficacité dans le cadre de la GAR ;

IV. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

1. Principes méthodologiques

Les principes ci-après guideront la conduite de la formation du/de la consultant.e en tenant compte de la conception des modules, de la proposition méthodologie et de la mise en œuvre de la formation :

Formation en Présence : l'apprentissage se fait par la pratique. la matière est amenée par des exercices concrets et un dialogue apprenants-formateur. Des exercices globaux et l'utilisation de jeux renforcent la mémorisation.

Formation à Distance : après la formation en présence, le / la consultant.e doit assurer un support et faire un suivi pour une durée d'un mois pour l'ensemble des participants

Durée : la mission de formation se déroulera 4H par jour pendant 5 jours.

Lieu : la formation se tiendra à N'zérékoré et Conakry de manière simultanée ou alternée.

Contenu de la formation : le contenu du programme de formation sur la gestion axée sur les résultats s'organise en 8 axes majeurs et seront adaptés en fonction du temps et la capacité d'apprentissage des apprenants. Il est détaillé ci-après :

N°	MODULE	CONTENU.
1	Module 1 : introduction à la GAR	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, principaux concepts et outils de la GAR. - Théorie du changement d'une intervention (projet ou programme). - Processus de planification et de mise en application de la GAR. - Exemples de mise en application de la GAR. - État des lieux de la GAR dans votre organisation.
2	Module 2 : introduction à la gestion de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, principaux concepts et outils de la gestion de projets. - Liens entre la GAR et la gestion de projets.
3	Module 3 : analyse de contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'environnement (contexte) d'un projet, d'un programme, d'une organisation. - Outils d'analyse de contexte : PESTEL, SWOT.
4	Module 4 : analyse de problème	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des causes profondes (root cause analysis) d'un problème. - Identification de programmes et projets suite à l'analyse de problème. - Outils d'analyse de problème : arbre à problèmes, arbre à solutions.
5	Module 5 : gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des risques d'un projet, d'un programme, d'une organisation. - Analyse qualitative et quantitative des risques. - Planification des réponses aux risques. - Suivi et contrôle des risques.
6	Module 6 : la méthode du cadre logique	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et mesure objective des résultats souhaités d'un projet ou d'un programme. - Identification des suppositions critiques d'un projet ou d'un programme. - Matrice du cadre logique.

7	Module 7 : suivi des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, principaux concepts et outils d'un système de suivi des résultats. - Définition, élaboration et validation d'un indicateur de résultat. - Types d'indicateurs de résultats. - Collecte et traitement des données. - Élaboration d'un cadre de mesure des résultats et reporting des résultats.
8	Module 8 : évaluation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, principaux concepts et outils d'une évaluation de projet ou de programme. - Types d'évaluation, critères d'évaluation, questions d'évaluation. - Gestion d'une évaluation.

2. Principales étapes de mise en œuvre

Le/la consultant(e) proposera une offre technique à travers laquelle il/elle décrira sa méthodologie de formation. Toutefois, la méthodologie proposée devra prendre en compte les temps forts ci-après de l'exercice, tel que le projet les voit :

a. Un temps de cadrage et de conception de tous les supports et outils de formation : la formation sera précédée par un temps de cadrage qui permettra de fixer la compréhension des attentes et de la commande du projet Saveur-GF par le/la consultant(e) (les objectifs de la formation). Ce temps permettra au/à la consultant(e) d'ajuster au besoin la méthodologie et l'organisation des formations sur le terrain, et de préparer/finaliser le contenu des modules et les outils de formation.

L'équipe du projet Saveur-GF remettra au/à la consultant(e) les documents et informations pertinentes sur les partenaires en lien avec la formation. Ce temps permettra aussi d'identifier et de lever d'éventuelles contraintes qui pourraient gêner la réalisation des formations. Il s'agira aussi de mettre en place l'organisation logistique et le suivi de la prestation.

b. Des temps de formation (organisation et exécution des formations) : ici, le/la consultant(e) mettra en place une ou des équipes de formation. Les formations se dérouleront dans les bureaux des partenaires en fonction du calendrier élaboré par le consultant et validé par le projet.

c. Un temps final de rapportage : il s'agira de préparer et de soumettre au chef de projet un rapport préliminaire, un rapport final et les fiches d'évaluation des participants et de la formation pour validation.

3. CIBLES DE LA FORMATION

Les bénéficiaires de la formation en gestion axée sur les résultats sont les équipes des partenaires Acord et ADC.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de participants par séance.

N°	Préfecture	Organisation	Nombre de participants	Nombre de sessions
1	N'Zérékoré	ADC	5 participants	1 session
2		ACORD	3 participants	1 session
3	Conakry	ACORD	3 participants	1 session
	TOTAL		11 participants	3 sessions

4. Livrables attendus

- Une note de présentation de la démarche et du contenu de la formation, résultat des discussions et des échanges sur l'adéquation entre les propositions méthodologiques du consultant.e et les attentes du projet
- Les différents modules, outils et supports pédagogiques
- Une réunion de restitution orale au projet Saveur-GF accompagnée d'un aide-mémoire incluant principalement le déroulement de la formation, les résultats (acquisition de compétences, compréhension...) et les difficultés rencontrées.
- Un rapport provisoire dans un délai de 7 jours maximum après la restitution sur le terrain incluant la liste des participants et la fiche d'évaluation du niveau d'acquisition des connaissances des participants.
- Un rapport final dans un délai de 7 jours après réception des commentaires et corrections du rapport provisoire par les commanditaires.

Les documents demandés au consultant.e doivent être transmis au projet en copie électronique. La reprographie des documents pour les participants sera à la charge du projet.

5. Profil recherché

Le/ la consultant.e peut être une personne indépendante, un bureau d'étude ou une ONG nationale. Il/elle devra avoir :

- une expérience avérée dans la réalisation d'activités similaires en milieu urbain ou rural (au moins 3 ans) ;
- Une spécialité dans le domaine de conception, mise en œuvre/pilotage, suivi et évaluation de projets, et des expériences similaires avec d'autres institutions seront un atout ;
- une bonne connaissance du contexte des ONG en Guinée ;
- des connaissances et compétences en formation des adultes (formation participative) ;
- d'excellentes capacités en :
 - communication,
 - travail d'équipe et relationnel,
 - transmission des savoirs,
 - conduite de sessions de formation, technique de suivi et évaluation de projet (élaboration des outils de conception et de suivi-évaluation de projet),
 - rédaction et de synthèse ;
- une excellente maîtrise du français (écrit/oral).

VI. MODALITÉS

1. Enveloppe financière

Le devis présenté par le/la consultant.e devra indiquer l'ensemble des coûts occasionnés par la formation (honoraires, perdiems, frais de transport, etc.). L'offre financière sera exprimée en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements et détaillée en adéquation avec l'offre technique.

Les frais de prise en charge des participants et la reprographie des documents pour les participants ne sont pas à la charge du consultant.

2. Durée et période de la formation

La formation se tiendra en 5 jours dans chaque session. La date souhaitable de démarrage de la formation est le 18 juillet 2022.

3. Proposition

La proposition du consultant comprendra 3 parties : une partie sera consacrée à la compréhension des termes de référence, la seconde partie sera constituée d'une proposition méthodologique et du chronogramme et la troisième partie sera consacrée à la proposition financière.

En annexes figureront le chronogramme, le devis, les références et le CV du/de la consultant.e.

Des informations complémentaires sur le projet sont disponibles sur demande à l'adresse mail du chef de projet (koivogui.guinee.gf@gret.org) jusqu'au 15 juillet 2022.

Les offres techniques et financières doivent être envoyées au plus tard le 11 juillet 2022 à 17h00 en indiquant « Consultance formation en gestion axée sur les résultats projet Saveur-GF ».

Les réponses doivent être envoyées aux trois adresses mail suivantes :

- Jean 14 KOIVOGUI, Chef du projet Saveur-GF, N'zérékoré, Guinée : koivogui.guinee.gf@gret.org
- Macky Bah, Directeur Pays ACORD Guinée : mackybahgui@yahoo.fr
- Mathieu Manamou, Directeur exécutif ADC : adcguiforet@yahoo.com